



Mérignac, le 21 mars 2012

Monsieur le Directeur Général  
de l'Aviation Civile.

Préavis de grève.

Monsieur le Directeur général,

A de nombreuses reprises FO vous a alerté sur la politique des « basses couches » présentée par la DSNA, notamment par courrier du 15 mars 2012.

A notre sens, cette démarche ne prend pas en compte la globalité de la problématique de l'organisation des espaces inférieurs. D'ores et déjà des reprises d'approche sont prononcées, des fermetures de contrôle d'aérodrome sont envisagées sans étude préalable.

La démarche ne fait apparaître aucune politique d'ensemble, aucun projet de service si ce n'est la réduction des effectifs et des moyens techniques. En aucune circonstance l'administration n'a cherché à obtenir l'adhésion des personnels. Ce manque de cohérence suscite l'incompréhension et l'hostilité des personnels et de leurs représentants et réduit à néant le dialogue social.

Lors du CT DO du 13 mars 2012, la totalité des Organisations Syndicales représentatives a clairement exprimé le rejet du projet de réorganisation des « basses couches » tel que présenté par la DO le 3 février 2012.

Votre courrier en date du 20 mars 2012 valide le projet de réorganisation de la DSNA en l'état et n'ouvre pas l'espace de dialogue nécessaire pour aborder immédiatement dans sa globalité la politique « basses couches », notamment les aspects opérationnels, techniques et sociaux.

Dans ce cadre, le SNNA-FO dépose un préavis de grève du lundi 2 avril 2012 à la prise de service du matin au mercredi 4 avril 2012 à la prise de service du matin et appelle à la grève l'ensemble des personnels de la DSNA.

Le SNNA-FO se tient à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Bureau national  
Pierre MEYBON  
Secrétaire général

